

Extraits des sources ; en allemand :

Orthodoxe Kirche in der Ukraine – wohin? Dokumente zur Debatte um die Autokephalie,
hg. von Barbara Hallensleben (= Studia Oecumenica Friburgensia 92), Münster 2019

**1. Tomos patriarcal et synodal pour l'octroi du statut ecclésiastique d'autocéphalie à l'Église Orthodoxe de l'Ukraine
* 6 janvier 2019**

Bartholomée, par la miséricorde de Dieu Archevêque de Constantinople, Nouvelle Rome, et Patriarche œcuménique :

[...] Dans la mesure où le pays de l'Ukraine, très pieux et bien protégé par Dieu, a été fortifié et magnifié par la providence céleste, tout en acquérant une indépendance politique complète, et dans la mesure où ses dirigeants civils et ecclésiastiques ont cherché avec assiduité son auto-administration ecclésiastique pendant plus de trente ans – faisant ainsi écho aux demandes similaires que son peuple adresse périodiquement au Très Saint Trône Apostolique de Constantinople, qui est obligée par une longue tradition canonique de s'occuper des saintes Églises orthodoxes en difficulté, en particulier celles auxquelles elle a toujours été associée par des liens canoniques, comme la Métropole historique de Kiev, notre Modestie, avec nos plus vénérables Métropolitains et nos plus honorables frères et co-serviteurs bien-aimés dans l'Esprit Saint, dans le souci requis de la Grande Église du Christ dans le monde orthodoxe de guérir les divisions et les schismes de longue date dans les Églises locales, déterminent et déclarent unanimement que l'ensemble de l'Église Orthodoxe à l'intérieur des frontières de l'État politiquement constitué et entièrement indépendant d'Ukraine, avec ses sièges sacrés métropoles, archidiocèses et diocèses, ses monastères et paroisses, ainsi que toutes les institutions ecclésiastiques qui s'y trouvent, opérant sous le Fondateur de l'Église Une, Sainte, Catholique et Apostolique, notre Dieu-Homme, Seigneur et Sauveur Jésus Christ, existeront désormais comme une Église canonique autocéphale, indépendante avec une gestion autonome.

2. Déclaration du Saint-Synode de l'Église Orthodoxe d'Ukraine sur la situation dans l'orthodoxie ukrainienne et mondiale * 3 avril 2019

Le Saint-Synode de l'Église orthodoxe d'Ukraine, lors de sa session du 3 avril 2019 a examiné la situation de la vie ecclésiale de l'Ukraine et l'Orthodoxie mondiale après l'octroi anti-canonique du Tomos d'autocéphalie de la nouvelle « Église orthodoxe d'Ukraine » par le Patriarcat de Constantinople et déclare ce qui suit :

1. Nous constatons que l'idée de surmonter le schisme ecclésial en Ukraine par l'octroi du Tomos d'autocéphalie aux groupuscules ecclésiastiques non canoniques (« Église orthodoxe d'Ukraine – Patriarcat de Kiev » et « Église orthodoxe autocéphale d'Ukraine ») s'avère erronée. Aucune des Églises orthodoxes locales n'a reconnu cet acte illégal du Patriarcat de Constantinople, et une partie importante des Églises locales, en particulier les Églises d'Antioche, de Russie, de Chypre, de Serbie, de Pologne, d'Albanie, des Terres tchèques et de Slovaquie, sous des formes différentes, ont déjà exprimé leur désaccord avec les décisions du Patriarcat de Constantinople. Les Églises locales ont également déclaré qu'elles ne reconnaissent pas « l'Église orthodoxe d'Ukraine » nouvellement créée, qu'elles ne reconnaissent pas la validité des sacres épiscopaux dans cette structure et interdisent à leur clergé d'avoir toute prière commune et concélébration liturgique avec les représentants de celle-ci. Ainsi, la « réception » n'a pas eu lieu, c'est-à-dire l'acceptation par l'orthodoxie mondiale de ces actes du Patriarcat de Constantinople, qui a tenté de légaliser de facto le schisme. Il en résulte que la légalisation du schisme n'est pas la voie par laquelle on peut atteindre l'unité ecclésiale. Nous rappelons que, conformément à la tradition historico-canonique de l'Église, l'autocéphalie n'est octroyée qu'à une seule Église dans les limites d'un État concret, et non pas à une quelconque partie de celle-ci, qui s'est détachée du corps ecclésial.

2. Il convient de reconnaître que l'argumentation historique et canonique, citée par le Patriarcat de Constantinople relativement à son propre droit et sa possibilité d'immixtion dans les affaires d'autres Églises locales est sans fondement, artificielle, inventée et qu'elle contredit les canons de l'Église. Par conséquent, le Patriarcat de Constantinople n'a aucun droit de s'immiscer dans la vie ecclésiale de l'Ukraine. Les actes et l'argumentation du Patriarcat de Constantinople qui, illégalement, a levé l'anathème pesant sur le principal responsable du schisme ecclésial Philarète Denisenko, et a aussi reconnu la hiérarchie de « Église orthodoxe autocéphale d'Ukraine », de laquelle est absente toute succession apostolique, témoignent que l'on ne comprend pas complètement, au Phanar, la nature de ce qui s'est produit et ce qui se produit dans l'environnement orthodoxe en Ukraine. En fait, Philarète Denisenko a été anathématisé non pas parce qu'il aspirait à l'autocéphalie, comme on le déclare au Patriarcat de Constantinople, mais en raison d'une vie personnelle immorale, du grave péché non repent de schisme dans l'Église, de la création d'une hiérarchie schismatique parallèle et d'une structure quasi-ecclésiale, qui au long de toute son existence s'est opposée et continue sous un autre nom à lutter avec l'Église orthodoxe canonique d'Ukraine, et menace maintenant de même détruire l'unité entre les Églises orthodoxes locales.

3. Il convient de constater que les actes du Patriarcat de Constantinople en Ukraine ont porté un grand coup à l'orthodoxie ukrainienne, et sont également devenus une menace pour l'unité panorthodoxe.

3. Anastasios, archevêque de Tirana, Durrës et toute l'Albanie au Patriarche de Moscou et de toute la Rous' Kirill * 7 novembre 2019

« Mon âme est troublée. » Nous sommes également plongés dans la douleur, la tristesse et l'angoisse en suivant l'évolution de la question ukrainienne à la suite des décisions du Patriarcat œcuménique (11 octobre 2018) et de l'Église orthodoxe de Russie (15 octobre 2018) que vous notez dans votre lettre du 29 octobre 2018.

Malheureusement, ils confirment les craintes que nous avons exprimées aux représentants du Patriarcat œcuménique (30 juin 2018) que l'octroi de l'autocéphalie à l'Ukraine, actuellement prévu, ne soit la « marche sur un champ de mines » avec des répercussions douloureuses pour nous tous.

Dans le même temps, cependant, nous devons noter que la récente décision de l'Église de Russie est également une source de grande préoccupation. Il est impensable que la Divine Liturgie, mystère par excellence de l'amour sans limites et de l'expression complète du Christ, puisse aussi servir d'arme contre une autre Église. Est-il possible que la décision et l'ordre de la hiérarchie de l'Église de Russie puissent l'emporter sur l'action de l'Esprit Saint dans la Sainte Église orthodoxe sous la juridiction du Patriarcat œcuménique ? Est-il possible que l'Eucharistie divine, célébrée dans les églises d'Asie Mineure, en Crète, sur le mont Athos et ailleurs sur terre, perde aujourd'hui sa substance, pour ainsi dire, pour les Russes orthodoxes croyants ? Et quand ils viennent « avec crainte de Dieu, foi et amour » pour participer aux Saints Dons, est-il possible qu'ils commettent un « péché » qu'ils doivent confesser ?

Nous annonçons qu'il nous est impossible d'accepter de telles décisions. Il est indispensable que la Sainte Eucharistie, ce mystère de sainteté insondable et de sens unique, reste loin de tout désaccord ecclésial.

4. Anastasios, archevêque de Tirana, Durrës et toute l'Albanie au Patriarche Œcuménique Bartholomée* 21 mars 2019

La correction du schisme méletien et l'accueil par *oikonomia* des personnes consacrées illégalement par Meletios ont eu lieu dans les phases suivantes : a) conversion, b) imposition des mains par un évêque canonique – condition minimale pour le sceau de la succession apostolique, c) prière et d) enfin l'obtention de la paix. C'est un principe qui s'applique à tous les cas de réintégration des schismatiques dans l'Église orthodoxe et qui ouvre une voie intéressante pour résoudre le problème actuel.

Bien que le cas de Monsieur Philarète soit étonnamment similaire à celui de Meletios, qui n'est revenu « qu'à l'honneur épiscopal » sans aucun pouvoir ni autorité, la tolérance envers lui reste inexplicable. Monsieur Philarète a été réintégré dans l'Église canonique (on ne sait pas s'il a demandé pardon du tout), et ses actions antérieures, peu substantielles, n'ont été confirmées dans leur intégralité que par une décision synodale. Il se vante publiquement à plusieurs reprises d'avoir été, d'être et de rester le patriarche de Kiev et de toute la Russie d'Ukraine, il continue à porter le koukoulion russe spécial du patriarche et agit comme un patriarche. Il est resté le chef d'orchestre principal du « Synode d'unification », convoqué pour élire Monsieur Epifaniy, invalide ment consacré. Aujourd'hui, il est membre permanent du Synode et proclame qu'il est le chef de toutes les communautés de Kiev. Ces faits ne sont évidemment ni inconnus ni sans signification ecclésiale.

5. Décision du Concile locale de l'Église Orthodoxe Ukrainienne (Patriarcat de Kiev) * 20 juin 2019

Point 2 : Le Concile local déclare et décide que l'Église Orthodoxe Ukrainienne du Patriarcat de Kiev, enregistrée auprès des autorités de l'État, continue d'exister et de travailler au profit du peuple et de l'État ukrainiens.

Point 3 : Le Concile local confirme que le chef de l'Église Orthodoxe Ukrainienne du Patriarcat de Kiev reste Sa Sainteté Philarète, Patriarche de Kiev et de toute la Rous' d'Ukraine, élu à vie par le Concile local de cette Église du 20 au 22 octobre 1995.

Point 7 : Le Tomos d'autocéphalie, octroyé à l'Église Orthodoxe d'Ukraine à Constantinople (ville d'Istanbul) le 6 janvier 2019, ne respecte pas le Statut des Églises autocéphales, comme toutes les Églises autocéphales le possèdent, et rend donc l'Église Orthodoxe Ukrainienne dépendante du Patriarcat de Constantinople.

Point 8 : Le Concile remercie le Patriarche Œcuménique de Constantinople Bartholomée et tous les évêques de l'Église Mère pour avoir essayé de résoudre le problème de l'Église Ukrainienne, mais nous ne sommes pas satisfaits du contenu du Tomos d'autocéphalie de l'Église Orthodoxe Ukrainienne.